

# FORMATION GESTIONNAIRE DES AIDES A LA NAVIGATION MARITIMES – NIVEAU 1

Plouzané, France



## FORMATION

La France (École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer - ENSAM), en partenariat avec l'Académie Mondiale de l'Association Internationale de Signalisation Maritime (AISM) organise du 18 septembre au 13 octobre 2023, pour la dixième fois, une session de formation de gestionnaire d'aides à la navigation maritime de Niveau 1 en langue française ouverte aux personnels Phares et Balises nationaux, ainsi qu'à des représentants d'États côtiers francophones. La formation en présentiel sera précédée d'une première partie en e-learning durant les mois précédant le début de la session. Attention, il faut impérativement avoir suivi cette phase préparatoire pour être autorisé à démarrer la formation

Les participants bénéficieront de cours théoriques délivrés en français par des personnels du Cerema, de l'AISM et des intervenants de haut niveau, dont chacun est un expert dans son domaine.

Du 25 au 29 septembre 2023, une session de formation à l'outil SIRA d'analyse des risques, et une série de visites techniques sont organisées pour les représentants d'États côtiers francophones, avec le soutien des membres industriels français de l'AISM.

Les compétences acquises seront évaluées par des examens en distanciel les semaines 39 pour le module 1, 42 pour le module 2 et 43 pour le module 3, avec une étude de cas pratique la semaine 41. Un certificat de Niveau 1 de gestionnaire des aides à la navigation maritimes, internationalement reconnu, sera remis à

Chaque participant ayant satisfait aux différentes évaluations des compétences acquises.

## OBJECTIF

La formation couvre la totalité du programme de niveau 1 de gestionnaire d'aides à la navigation, détaillé dans le modèle de cours L1.1 de l'AISM.

Elle comprend 3 modules, le module Ingénierie nautique du 19 au 23 septembre 2023, le module Ingénierie Technique du 3 au 7 octobre 2023, et le module Pilotage et activité du service du 10 au 14 octobre 2023. La totalité des cours est délivrée à Plouzané, Finistère.

Le programme est basé principalement sur les informations contenues dans le NAVGUIDE et dans les trois TEXT-BOOKS (en anglais) qui seront mis à disposition au format électronique.

## INSCRIPTION

Trois places sont disponibles pour des représentants d'États côtiers d'Afrique francophone, en charge de la gestion des aides à la navigation, y compris les services de trafic maritime (VTS), au sein des autorités nationales compétentes, agences, et autorités portuaires.

**L'inscription doit être effectuée avant le 30 avril 2023 en adressant le formulaire joint par courriel à l'Académie Mondiale de l'AISM ([academy@iala-aism.org](mailto:academy@iala-aism.org)).**

**Aucune candidature ne sera prise en compte si le formulaire n'est pas signé ni tamponné par l'autorité hiérarchique et en l'absence des éléments relatifs aux prérequis.**



## PRÉREQUIS

La Recommandation R0141 de l'AIMS stipule que les participants sélectionnés pour cette formation ont le niveau technique professionnel nécessaire ou sont titulaires d'un diplôme de capitaine. Dans certains cas, le recrutement des gestionnaires d'aides à la navigation peut ne pas permettre de bénéficier de ce niveau. Il appartient aux organismes de formation accrédités, en relation avec l'autorité compétente, de déterminer le niveau minimum requis pour pouvoir être inscrit à la formation de gestionnaire des aides à la navigation de niveau 1.

La recommandation fait état de la liste suivante, qui apporte des éléments à prendre en compte pour déterminer les critères de sélection des participants :

- ✓ Faire preuve d'une compétence démontrable de la langue française, ou dans une autre langue d'enseignement principale ;
- ✓ Détenir un diplôme en ingénierie ou en sciences connexes ;
- ✓ Détenir un diplôme d'un lycée maritime accrédité ;
- ✓ Détenir un brevet de capitaine ou une qualification navale militaire équivalente ;
- ✓ Détenir un diplôme en ingénierie ou dans une science connexe et au moins 3 ans d'expérience sur le terrain ;
- ✓ Être en possession de certificats de niveau 2 de l'AIMS en matière d'aides à la navigation et avoir au moins 3 ans d'expérience sur le terrain ;
- ✓ Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle en tant que cadre technique chez un prestataire de fourniture de services d'aides à la navigation reconnu.

## PRISE EN CHARGE DES FRAIS

Les frais de scolarité sont gracieusement pris en charge par l'administration française.

Les participants doivent assurer le financement de leurs autres frais personnels et professionnels (déplacements, hébergement, nourriture, ...).

Les frais liés aux formalités de visas sont entièrement à la charge des participants. Il est conseillé de faire la demande auprès des consulats au moins un mois avant la date du début du stage et de contracter une assurance voyage. Des lettres d'invitation seront envoyées à tous les participants ou à leur organisation.

Les éventuels frais liés aux visites techniques seront pris en charge par divers sponsors, dont l'Académie Mondiale de l'AIMS et les membres industriels de l'AIMS (repas, transports).

Pour les participants bénéficiant d'une prise en charge de leurs frais de séjour par un donateur (Académie, OMI, ...), celle-ci débutera le dimanche 17 septembre 2023 et se terminera le samedi 14 octobre 2023. Les participants bénéficiant de remboursements de frais doivent adresser leurs demandes avec les justificatifs à Mme Isabelle Bracq ([isabelle.bracq@iala-aism.org](mailto:isabelle.bracq@iala-aism.org)), au secrétariat de l'AIMS.

***Sous peine de ne pas pouvoir bénéficier des versements, les stagiaires devront avoir communiqué les informations bancaires nécessaires (voir fiche d'identification jointe), et les avoir fait valider par l'AIMS avant leur départ pour la France.***

## ANNULATION

Les demandes d'annulations doivent être adressées par courriel à [academy@iala-aism.org](mailto:academy@iala-aism.org). Dans le cas d'une non-participation sans annulation au préalable avec un délai minimum d'une semaine, la totalité des sommes dépensées par l'AIMS, en cas de prise en charge, seront facturées.

## SEMAINE INTERMÉDIAIRE (SIRA, VISITES, ...)

Les stagiaires d'États côtiers francophones pourront participer à une session de formation SIRA et à des visites et réunions techniques qui seront organisées pendant la semaine située entre le premier et le deuxième module. La formation SIRA est organisée par l'ENSAM.

Le programme est en cours de finalisation, prenant en compte les visites déjà prévues au titre de la formation : subdivision Phares et Balises, Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS), Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM).

Des informations spécifiques seront communiquées aux stagiaires (programme, transports).

## DÉPLACEMENTS

Il est recommandé aux stagiaires d'États côtiers francophones de prendre un billet d'avion aller/retour depuis leur pays jusqu'à Brest (Finistère, France)

Il est recommandé à tous les participants d'arriver avant 18h00 le dimanche 17 septembre 2023.

## EQUIPEMENT PERSONNEL

**Il est absolument nécessaire que chaque participant apporte avec lui un ordinateur portable, compte-tenu de l'absence de supports papier pour les cours et de l'organisation des examens en distanciel.**

Le code vestimentaire pour les participants est une tenue élégante et décontractée (pas de cravate), pour les cours et les visites. Une veste portée avec une cravate, un uniforme ou une tenue nationale traditionnelle pourront être portés le premier jour pour la photographie de groupe, ainsi que le dernier jour, pour la cérémonie de clôture.

## LOCALISATION

Les cours sont organisés par l'ENSAM, en partenariat avec le Cerema, sur le site de Plouzané.

**École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer**

38, rue Gabriel Péri

CS 88705 - 44187 NANTES CEDEX 4

Tél. : 00 33 (0)9 70 00 04 50

Adresse courriel : [ensam@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ensam@developpement-durable.gouv.fr)

**Cerema**

Technopôle Brest Iroise, 155 rue Pierre Bouguer

BP 5 – 29280 Plouzané

Tél : +33 (0)2 98 05 67 50



## POSSIBILITÉS D'HÉBERGEMENT, DE RESTAURATION

L'Académie effectuera la pré-réservation d'une chambre standard pour l'ensemble des stagiaires d'États côtiers francophones à l'Appart Cosy de Brest (2 sites possibles). Les stagiaires devront confirmer les pré-réservations, ou réserver dans d'autres structures de leur choix (hôtels, etc.).

- ✓ Chaque stagiaire est responsable de la réservation de son hébergement ;
- ✓ Garantie de réservation : toutes les réservations doivent être garanties par le dépôt des informations relatives à une carte bancaire de paiement ;
- ✓ Chaque stagiaire est responsable de l'acquittement de toutes ses dépenses dans les lieux de résidence ;
- ✓ Annulation : voir les clauses particulières précisées par chaque établissement.

### Appart Cosy Brest

A 30 minutes en bus du centre de formation (ligne n° 2)

Appart Cosy Brest Les 4 Moulins

205, rue Anatole France - 29200 BREST

Appart Cosy Brest Les Capucins

2, rue Pierre Ozanne – 29200 BREST

Tél : (+33)6 62 09 10 30

[anthony.maroc@aliceads.fr](mailto:anthony.maroc@aliceads.fr)

<https://appartcosybrest.fr>

Studio : environ 55 € par nuit pour une personne (avec le wifi).

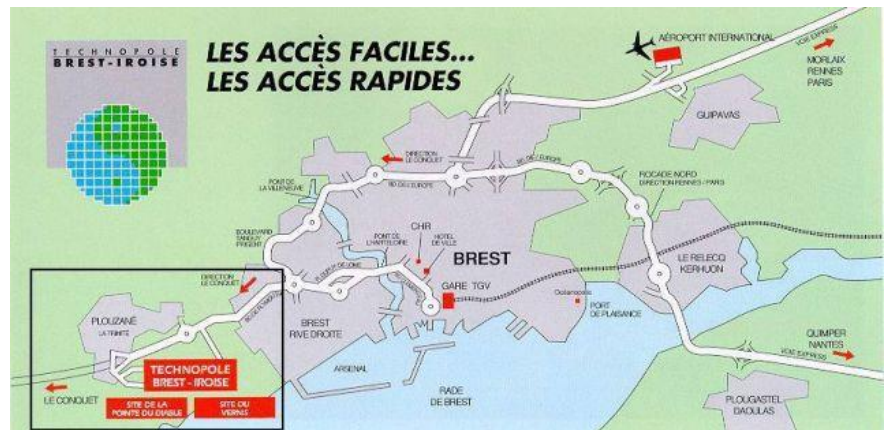
### Possibilités de restauration pour le midi

Restaurant associatif de Kernévent

Repas à partir de 10,75€ - lien suivant : <http://services.imt-atlantique.fr/rak/>

Restaurant universitaire

Repas à partir de 7,92 €.



## INSCRIPTION A LA FORMATION NIVEAU 1 – GESTIONNAIRE D'AIDES A LA NAVIGATION – FRANCE 2023

10, rue des Gaudines - 78100 Saint Germain en Laye, France  
Tél. +33 (0)1 34 51 70 01 - Fax +33 (0)1 34 51 82 05 - [contact@iala-ism.org](mailto:contact@iala-ism.org)  
[www.iala-ism.org](http://www.iala-ism.org)

International Association of Marine Aids to Navigation and Lighthouse Authorities  
Association Internationale de Signalisation Maritime



**Fiche à retourner complétée à l'attention de Madame Latifa OUMOUZOUNE (academy@iala-aism.org)**  
**Important : Joindre au formulaire dûment rempli une photocopie du passeport, la copie des documents attestant le respect des prérequis, ainsi qu'une copie du relevé d'identité bancaire, dans le cas d'une prise en charge.**

### Informations personnelles

Nom :
Prénom :
Qualité, grade (M., Mme, Capitaine, ...) :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité actuelle :
Nationalité de naissance :
Numéro du passeport :
Date de délivrance du passeport :
Lieu de délivrance du passeport :
Adresse postale du domicile actuel :
Service :
Emploi et fonctions exercées :
Adresse postale du service :
Téléphone :
Télécopie :
Téléphone portable :
Adresse courriel :

### Autres informations

Exigences alimentaires :
--------------------------

### Communication d'informations

Je donne mon accord à la communication de mes données de contact dans les documents (liste de participants, rapport, ...) :

Oui

Non

### Résidence à Brest/Plouzané

Lieu d'hébergement choisi :
Date d'arrivée :
Date de départ :

### Informations bancaires (en cas de prise en charge)

Nom, prénom et adresse personnelle du titulaire du compte :
Numéro de compte bancaire :
Nom et adresse de l'agence bancaire où est domicilié le compte :
Code IBAN :
Code SWIFT ou BIC :

### Validation par le supérieur hiérarchique

Nom :
Prénom :
Qualité, grade :
Service :
Fonction exercée :
Adresse courriel :

### Cachet et signature de l'autorité hiérarchique

--



ACADÉMIE MONDIALE DE L' AISM  
FORMATION DE GESTIONNAIRE DES AIDES A LA NAVIGATION  
SESSION FRANCE 2023

### Fiche informations pour les stagiaires

La formation comprend, après un certain nombre de leçons délivrées en E-learning (phase préparatoire prévue du 1er mai au 1er septembre 2023), 3 modules en présentiel, le module « Ingénierie nautique » du 18 au 22 septembre 2023, le module « Ingénierie Technique » du 2 au 6 octobre 2023, et le module « Pilotage et activité du service » du 9 au 13 octobre 2023. Les évaluations sont organisées en distanciel, le 29 septembre pour le module 1, le 20 octobre pour le module 2 et le 27 octobre 2023 pour le module 3. Les stagiaires des États côtiers francophones pourront en complément participer à une session de formation SIRA et à des visites et réunions d'information techniques qui seront organisées du 25 au 29 septembre 2023 (le programme précis est en cours d'élaboration). Tous les cours sont assurés à Plouzané, Finistère, France.

### Il est rappelé aux stagiaires de se conformer aux instructions formulées dans la fiche d'inscription jointe :

1. Inscription : le formulaire doit impérativement faire état de l'autorisation du service (cachet et signature) ;
2. Formalités administratives ;
3. Prérequis (transmission à l'Académie des justificatifs correspondants) ;
4. Frais à prévoir :
  - a. Visa (des lettres d'invitation seront envoyées à tous les participants et à leur organisation) ;
  - b. Déplacements (billet d'avion aller/retour depuis le lieu de résidence du stagiaire jusqu'à Brest - une assurance voyage est recommandée) ;
  - c. Hébergement (les stagiaires devront confirmer les pré-réservations faites par l'Académie à Brest, ou procéder à leurs propres réservations) ;
  - d. Repas.

Il est absolument nécessaire que chaque participant dispose d'un ordinateur portable, compte-tenu des examens en ligne et de l'absence de supports papier pour les cours.

Il est recommandé aux participants d'arriver à Brest avant 18h00 le dimanche 17 septembre 2023.

Les participants bénéficiant d'une prise en charge de tout ou partie de leurs frais de séjour par un donateur (Académie, OMI, ...), devront avoir communiqué les informations bancaires nécessaires et les avoir fait valider avec l' AISM avant leur départ pour la France, sous peine de ne pas pouvoir recevoir les versements (voir fiche d'identification jointe).

Les cours sont organisés par l'ENSAM, en partenariat avec le Cerema, sur le site de Plouzané :

Cerema

Technopôle Brest Iroise, 155 rue Pierre Bouguer

BP 5 – 29280 Plouzané

Tél : +33 (0)2 98 05 67 50